



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 065-2022
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.78

Déposée le : 15.03.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Riesen (La Neuveville, PSA) (porte-parole)
Dumermuth (Thun, PS)
Gasser (Bévilard, PSA)
Egger (Hünibach, PS)
Binggeli (Biel/Bienne, PS)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Compenser l'actuelle hausse du prix de l'essence par une incitation financière pour les transports publics

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. de donner la possibilité à la population d'avoir accès à un bon pour les transports publics bernois, payé par le canton ;
2. de s'engager auprès des CFF et des communes pour que des places de parc type « Park & Ride » soient disponibles à tarif réduit durant une durée limitée dans le temps ;
3. de s'engager auprès des cantons voisins et de la Confédération pour un soutien comparable au-delà de la frontière cantonale.

Développement :

Depuis quelques semaines le prix de l'essence grimpe en flèche. Le litre d'essence dépassait les 2.40 francs cette semaine dans certains endroits et certain·e·s estiment qu'il pourrait atteindre 3 francs.

Certains pays envisagent ou appliquent une subvention directe pour compenser l'augmentation du prix de l'essence. En France par exemple, le premier ministre a décidé le 12 mars 2022 une remise de 15 centimes par litre de carburant subventionnée par l'Etat. Une question dans ce sens a également été déposée au Conseil national par le valaisan Sidney Kamerzin (Le Centre) : il demande si le Conseil fédéral prévoit « des mesures pour soulager les familles et l'économie, comme une baisse des impôts et taxes sur les carburants ? ».

Cette hausse conséquente et rapide du coût de l'essence peut en effet avoir un impact non négligeable et direct sur le pouvoir d'achats de certaines personnes. Une partie de la population au revenu faible ou modéré peut avoir des difficultés à y faire face.

Cependant, les propositions de soutien étatique direct à la pompe comme appliqué en France ou proposé en Suisse ne sont pas une solution durable. Néanmoins, et pour soulager la population particulièrement touchée, une compensation indirecte en soutenant directement les alternatives plus écologiques est une solution d'avenir, plus durable et écologique, et en accord avec les objectifs climatiques du canton et de la Suisse.

La mobilité ne peut être réservée aux riches. Il est important de prendre en compte les difficultés financières qu'engendre cette hausse du coût de l'essence en apportant des compensations via un soutien aux alternatives au transport motorisé individuel.

Le canton pourrait octroyer à chaque habitant·e du canton qui en ferait la demande, un bon individuel pour les transports publics sur son territoire, par exemple à hauteur du coût d'un abonnement demi-tarif annuel (185 francs). Les bénéficiaires auraient le choix de la manière d'utiliser ce bon pour les transports publics, soit en obtenant un abonnement demi-tarif, soit en remboursant directement les trajets personnels. Un tel soutien serait équitable car tout le monde en bénéficierait. Il favorise les moyens de transports moins polluants, les transports publics bernois et il soutient directement le pouvoir d'achat des personnes affectées (et donc même l'économie). Pour que les régions qui sont moins bien desservies en transport public puissent également pleinement profiter d'un tel soutien, il s'agira de trouver des solutions type « Park & Rail » (place de stationnement à proximité d'une gare reliée au réseau de transport public) en nombre suffisant et éventuellement à tarif réduit pour une durée limitée.

Durant la pandémie de COVID-19, nous avons pu nous rendre compte de l'utilité d'un soutien étatique direct et ciblé pour compenser une perte financière importante et des millions ont été dépensés en soutien aux entreprises notamment. Il est temps et pertinent de soutenir également la population directement face à la hausse du prix de l'essence en favorisant les alternatives au transport individuel motorisé.

Destinataire
– Grand Conseil